

Pour action	CEC/DAS
Pour info	NAS PMG

# RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



**CHRISTOPHE GUILLOTEAU**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Madame Nathalie SORIN  
Maire  
Mairie  
15 rue de la Mairie  
69210 LENTILLY

**Révision du PLU - avis du Département**

Lyon, le **23 SEP. 2024**

 Madame le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Lentilly, arrêté par délibération du Conseil municipal du 19 juin 2024.

La Commission permanente du Conseil départemental rendra son avis sur ce projet lors d'une prochaine séance. Vous trouverez en annexe, les principales observations du Département sur votre projet de document d'urbanisme.

Veuillez agréer, madame le Maire, mes salutations distinguées.



**Christophe GUILLOTEAU**



Votre interlocutrice : Marie-Pierre BLANC  
☎ 04 72 61 25 30 ✉ urbanisme@rhone.fr  
Nos Réf. : 2024/08-A-DATP-2407-00018

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 29-31 COURS DE LA LIBERTÉ - 69483 LYON CEDEX 03  
TÉL 04 72 61 77 77 - WWW.RHONE.FR/CONTACT

Projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Lentilly,  
arrêté par délibération du Conseil municipal du 19 juin 2024.

Avis des services : cette modification n'appelle aucune remarque des services du Département